

FICHES EMPLOIS et NCC
le GROUPE BOUGE ENFIN !

Le **+** syndical

Jeudi 18 janvier 2024

NOTRE CONSTAT : PREOCCUPANT

Le déploiement des Fiches Emplois n'est pas satisfaisant

- Absence de certaines activités significatives
- Métiers mal décrits
- Multi activités, multi emplois mal évalués
- Emplois « Orphelins » oubliés
- Etc. ...

Le déploiement est souvent opaque

- Incompréhensions individuelles
- Sentiment d'injustice
- Soupçons de différence de traitement

Des centaines de collègues souffrent

- Pas de reconnaissance
- Méconnaissance de leur métier
- Réponses stéréotypées

NOS DEMANDES : LEGITIMES

Nous demandons :

- **Une instance** pour présenter les difficultés sur les Fiches Emplois et les corriger
- **La transparence** sur le déploiement
- **Pas d'impact** négatif sur les budgets des NAO 2024

Lettre Intersyndicale du 15/12/2023

Adressée au DG et au DRH du Groupe, voir au dos.

Relance de la demande le 21/12/2023

En Comité de Groupe, notre coordination a relancé la Direction du Groupe et a obtenu des engagements clairs.

BILAN : la DIRECTION S'ENGAGE

Les anomalies détectées seront partagées afin d'y remédier en Comités Paritaires de la Convention Collective. **Les CPCC étaient informatifs, partout ils deviennent curatifs.** Il était temps !

La TRANSPARENCE sur les classes d'emplois par direction et par métier sera faite dans chaque entreprise via les CPCC, ainsi qu'au niveau du Groupe, entre entreprises, via la CPCC Centrale.

Les coûts induits par la mise en place de cette n^{le} convention n'impacteront pas le budget des NAO 2024.

Dans chaque entreprise, nos représentants veilleront au respect de ces engagements : contactez-les !



La CFE-CGC, le syndicat des administratifs, des techniciens, des agents de maîtrise, des ingénieurs et des cadres



Paris, le 15 décembre 2023

A l'attention de :

Monsieur Olivier Andries
Directeur Général de Safran
Monsieur Stéphane Dubois
Directeur des Ressources Humaines Groupe

Messieurs,

A moins d'un mois de l'entrée en vigueur de la Nouvelle Convention Collective, la situation est préoccupante car des centaines de collègues du Groupe nous font part de leur questionnement et de leur mécontentement à la lecture de leur Fiche Emploi.

Depuis deux mois, nous portons leurs demandes individuelles et collectives mais à ce jour, parmi les entreprises du Groupe, nous constatons des disparités quant à la prise en compte de ces demandes, car la plupart des CPCC mis en place demeurent des organes strictement informatifs, alors que ces comités devaient servir à partager et analyser les problématiques, puis à y répondre le cas échéant.

En pleine période de remontée de la charge dans tous les secteurs du Groupe, des collègues s'interrogent, des collègues souffrent, nous ne pouvons rester sans agir.

Aussi, pour permettre de corriger les anomalies identifiées, et rassurer nos collègues sur l'équité du déploiement des Fiches Emplois nous vous proposons :

- De mettre en place, dans chaque entreprise du Groupe, des Commissions Paritaires de Révision, ainsi qu'une Commission Centrale au niveau du Groupe.
- De faire dans ces commissions toute la transparence sur la classification, en publiant dans chaque entreprise, la répartition des classes d'emplois par direction et par métier, mais aussi en publiant au niveau du Groupe, la répartition des classes d'emplois par entreprise et par métier.

Enfin, nous prenons acte de l'engagement pris le 13 décembre par la Direction du Groupe, les coûts induits par la mise en place de cette nouvelle convention n'impacteront pas le budget des NAO 2024.

Messieurs, soyez assurés de nos meilleures salutations syndicales.

Pour la CFDT

Anne Claude VITALI
Ludovic PFIRSCH
Jean Yves BAUDE
Jean Claude SEGUIN

Pour la CFE-CGC

Éric DURAND
Didier JOUANCHICOT
Patrick POTACSEK
Daniel VERDY

Pour FO

Daniel BARBEROT
David DIJOUX
Julien LE PAPE
Julien GRÉAU

VOTRE CONTACT

CFE-CGC Groupe Safran

POUR VOUS
AVEC VOUS
PARTOUT

